

# Compte rendu de la journée technique du 16/09/2022

## 1. Travaux de renaturation réalisés par HCC au Chevatel (commune de Lamazière Haute)

### Contexte :

La parcelle se trouve à environ 2 km des sources de la Baricade. Le cours d'eau était perché avec une différence de niveau par rapport au lit d'origine d'environ 12 mètres. Des anciennes levades étaient également présentes ayant pour conséquence un débordement du cours d'eau dans les parcelles. Une perte de débit du cours d'eau était constatée avec en 2019 un quasi assec.

Une dizaine de génisse avec leurs veaux sont présentes à l'année sur la parcelle.

L'objectif des travaux de renaturation est de retrouver le caractère drainant du cours d'eau et augmenter le débit en remettant le cours d'eau en fond de vallée.

### Travaux :

Les travaux ont consisté en un reprofilage du cours d'eau en fond de vallée et en la mise en défens des berges avec mise en place de passage à gué. Les travaux concernent 1 km de cours d'eau et 2 exploitations. 600 tonnes de recharge granulométrique ont été nécessaires et 7 passages à gué ont été réalisés. Une pêche de sauvetage a été réalisée en amont des travaux (aucun poisson retrouvé). Le coût total des travaux s'élève à 35 000€ financé par l'Agence de l'eau Adour Garonne, la Région Nouvelle Aquitaine et le Conseil Départemental de la Corrèze. Le coût d'un passage à gué est de 1500€. L'entreprise ayant réalisé les travaux est BORIE TP basé à Ussel.

### Discussion/échange :

Un an s'est écoulé entre les premières discussions avec l'exploitant et les travaux. L'exploitant était réticent au départ mais est très satisfait aujourd'hui. Au total 8 exploitants ont bénéficié de travaux de mise en défens ou de renaturation sur le bassin versant de la Baricade avec une bonne acceptation. HCC a une 30 aine de projets par an et fait un marché public avec différents lots pour attribuer les travaux. Le cahier des charges peut être partagé sur demande. La visibilité des travaux est importante. HCC met maintenant des panneaux de chantier sur le bord de la route lors des travaux.

La Baricade est un bassin versant avec environ 13 km de cours d'eau principal et est un bassin isolé du fait d'un infranchissable au niveau de la confluence avec le Chavanon. 6Km de berges ont été mis en défens et 1km renaturé. Ainsi, la capacité d'accueil pour les espèces piscicoles et pour l'écrevisse à pattes blanches a été améliorée. Une pêche électrique à N+3 est prévue afin de voir si les travaux ont permis la résilience du milieu.

Le passage à gué est fonctionnel mais pas optimal. Une marche est observée entre la surface de l'eau et le haut du bastain. Le passage à gué est un peu large abaissant la lame d'eau l'été. Ces remarques ont été transmises à l'entreprise afin de corriger ces défauts lors de prochains travaux. Les essences de bois utilisées sont le chêne au niveau de l'eau et le Mélèze. Une recharge à l'aval immédiat du passage à gué permet d'avoir un point dur et évite

l'incision. La gaine électrique a été passée sous le bastaing. La hauteur du fil électrique vis-à-vis des veaux est posée. L'exploitant n'a pas fait remonter un quelconque problème. La clôture en fil électrique ou barbelé double rangs est choisi par l'exploitant.

HCC laisse 15 jours après le départ de l'entreprise pour que l'exploitant installe les clôtures. Au-delà le remboursement intégral des travaux est demandé à l'exploitant. Le cas s'est présenté une fois après plusieurs relances.

Les travaux ont permis une augmentation de la valeur fourragère de la parcelle (effet drainant du cours d'eau).

La végétation sous les clôtures est favorable au Campagnol amphibie à condition qu'il y ait un entretien dans le temps. Le GMHL souhaite être prévenu en amont lorsque des travaux de renaturation sont prévus afin de pouvoir faire un inventaire avant travaux dans le cadre des suivis menés dans les contrats.

Contact : Bastien Prevost HCC [bprevost@hautecorrezecommunauté.fr](mailto:bprevost@hautecorrezecommunauté.fr)

## 2. Aménagements ruisseau de Feyt et retour d'expérience par la FDAAPPMA 19

### Contexte :

Entre 2005 et 2016 la FDAAPPMA 19 a porté un certain nombre de projet de restauration des milieux en maîtrise d'ouvrage ou assistance à maîtrise d'ouvrage. Un premier plan de gestion a été réalisé entre 2005 et 2009. A partir de 2009, la fédération est intervenue surtout sur des zones blanches de son territoire comme le bassin versant du ruisseau de Feyt. A partir de 2016 la fédération s'est orientée vers des actions d'amélioration de la connaissance et de suivis.

Le bassin du ruisseau de Feyt s'étend sur environ 35km<sup>2</sup>. Le diagnostic a montré des problématiques étangs, piétinements, enrésinement. La Fédération a mené une action sur le piétinement avec en parallèle une étude sur l'efficacité des travaux.

### Travaux :

Entre 2011 et 2014 des travaux de mise en défens avec descentes aménagées et reconstitution des prairies afin d'éviter le colmatage ont été réalisés (cf carte en annexe). Le coût des travaux est de 67 000€ financés par le Conseil Départemental de la Corrèze, l'Agence de l'eau Adour Garonne, la Région Limousin, l'Europe, la fédération nationale, l'AAPPMA et une partie en autofinancement. Les travaux ont été réalisés par l'ESAT. Les aménagements ont été faits en châtaignier.

### Suivi :

Afin de suivre l'efficacité des travaux, la FDAAPPMA 19 a lancé une étude avec le suivi de différents paramètres : températures, évolution de l'habitat, population piscicole. Deux stations ont été suivies sur le ruisseau de Feyt ainsi qu'une station témoin sur la Méouzette. Le suivi a été réalisé en 2012,2013,2014 et 2015. Le suivi a été sous-traité à la MEP 19 (Maison de l'eau et de la pêche). Une nouvelle pêche électrique a été réalisée en 2022.

### Résultats/échanges :

Au niveau de la thermie la différence avant /après travaux n'est pas significative. La première réaction du milieu a été observée sur les macrophytes avec une augmentation du taux de recouvrement. Les macrophytes sont favorables à la faune aquatique et fixe les éléments fins. Concernant la granulométrie une méthode visuelle a été adoptée, méthode qui ne permet pas de voir des changements significatifs. Au niveau de la morphologie, la suppression d'encoches de piétinement a logiquement diminué la surface en eau.

Des pêches électriques ont été réalisées. L'efficacité des travaux a été évaluée via la densité piscicole. La densité de truite sur la station témoin baisse entre 2012 et 2015 alors que la densité de truite sur les stations du ruisseau de Feyt augmente sur la même période. La densité reste toutefois en dessous de la densité attendue, une marge de progression est possible.

En regardant les classes d'abondance, la tendance est également positive même si elles restent inférieures à ce qu'on peut attendre sur le ruisseau de Feyt. Les données des stations suivies et de la station témoin tendent à montrer un impact positif des travaux.

Le choix de la station témoin peut surprendre puisqu'elle est sur un cours d'eau différent. La station témoin ne signifie pas forcément sans perturbations. Cette station a été choisie car le cours d'eau présente des perturbations assez stables dans le temps. Afin de palier à la difficulté de choisir une station témoin, la FDAAPPMA 19 a mis en place un réseau départemental témoin.

La pêche électrique de 2022 montre la disparition du Chabot et de la Loche alors que le ruisseau de Feyt est une zone historique de migration. Le milieu a été amélioré cependant des perturbations de fond persistent. Une des hypothèses qui peut être émise pour expliquer la perte de ses espèces est une trop faible densité qui ne permet pas la résilience des populations. Le choix des stations peut également avoir un impact sur les données. Ces stations ont été choisies avant de savoir la localisation des travaux et ne sont donc pas forcément représentatives.

Le ruisseau de Feyt par ses caractéristiques peut être considéré comme un réservoir biologique pour la Méouzette et le Chavanon. Il a été inscrit par la fédération dans le réseau de suivi départemental et sera pêché tous les 2-3 ans.

Contacts : Stéphane Petitjean FDAAPPMA 19 [s.petitjean@peche19.fr](mailto:s.petitjean@peche19.fr)

### 3. Gestion des mares sur le site de la Teissonnière (Verneugheol)

#### Contexte :

Le GMHL réalise des inventaires amphibiens dans le cadre du CPT Chavanon. Des données historiques existent de présence du triton crêté (espèce rare en Limousin) sur le site de la Teissonnière. Ce site est une ancienne carrière. Des données ponctuelles récentes existent à La Courtine et un noyau de population intéressante (adultes et juvéniles) a été observé à Flayat.

Le GMHL a réalisé en 2022 un inventaire amphibien (3 passages nocturnes) sur le site de la Teissonnière.

#### Résultats :

Le site de la Teissonnière est formé d'un réseau d'au minimum 5 mares. Lors du passage d'avril, un individu de triton crêté et un individu de triton blasus (croisement entre triton marbré et triton crêté) ont été observés. Une nouvelle population de triton crêté pourrait être présente sur le site. En plus de ces deux individus d'autres espèces intéressantes ont été observées lors des différents passages comme le triton marbré ou encore le crapaud Calamite.

### Discussion :

Le Triton crêté est une espèce patrimoniale inscrit à l'annexe II de la Directive habitats. Cette espèce est rare et en régression à l'échelle de la Creuse et du Puy de Dôme, la présence de cet amphibien représente donc un fort enjeu de conservation local et global. L'espèce étant en régression sur le territoire français.

Les mares présentes sur le site sont des mares peu profondes qui se referment et ne sont donc pas typiques de l'habitat du triton crêté. Cette espèce préfère les mares profondes, ouvertes avec des eaux claires et de la végétation aquatique. La disparition des pêcheries, habitat propice à l'espèce, ont pu amener le triton crêté à se réfugier dans cette zone de carrière.

L'espérance de vie de l'espèce est de 10-15 ans. La dispersion de l'espèce est de 300 mètres par an. Les déplacements sont nombreux lors des 3 premières années avant la maturité sexuelle. La période d'observation des adultes est de mars à juin et celle des juvéniles de juin à fin août.

Il pourrait être intéressant de reconnecter les mares de la Teissonnière avec celle de Flayat où la reproduction est avérée. Le triton peut faire une pause dans sa reproduction lorsque les conditions ne sont pas réunies. Le triton a une phase de vie terrestre lorsqu'il ne se reproduit pas donc il pourrait avoir d'autres individus sur le site. Un inventaire spécifique sur les tritons pourrait être réalisé (prospection à vue, pêche et nasse).

Les travaux de gestion consistent en la réouverture du milieu par du bucheronnage, et en un reprofilage de certaines mares pour recréer un milieu propice à la reproduction et aux déplacements. Le site est jonché de déchets, un enlèvement de ses derniers est nécessaire. Il est à noter qu'une station de renouée du Japon est présente. La réouverture du milieu peut être propice au développement de la renouée.

La parcelle appartient à la commune de Verneugheol et est sous gestion de l'ONF. Le maire pourrait être informé des enjeux sur le site afin de réaliser les travaux de gestion nécessaire. Une recherche de financements devra être faites (AEAG, EDF...).

Le site pourrait également faire l'objet d'une valorisation via des panneaux de sensibilisation, des supports pédagogiques et / ou des animations grand public et scolaire.

Contact : Loïs Rocher GMHL [l.rocher@gmhl.asso.fr](mailto:l.rocher@gmhl.asso.fr)